

DOSSIER TECHNIQUE

LE PALACE



L'ODYSSÉE
PÉRIGUEUX

Scène conventionnée
D'intérêt national Art et Création pour les arts du mime et du geste
Esplanade Robert Badinter
24000 Périgueux
Tel : 05 53 53 18 71

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Direction administrative et financière/Codirectrice : Aurélia Geron
Tel : 05.53.53.18.71 Email : aurelia.geron@odyssee.perigueux.fr

Direction artistique/Codirectrice : Anne Lise Vacher
Tel : 05.53.53.18.71 Email: anne-lise.vacher@odyssee.perigueux.fr

Responsable artistique et production Festival Mimos : Dominique Couvreur
Tel : 05.53.53.18.71 Email : dominique.couvreur@odyssee.perigueux.fr

Responsable de la communication : Ophélie Guilhermond
Tel : 05.53.53.35.74 Email : ophelie.guilhermond@odyssee.perigueux.fr

Médiatrice culturelle et programmatrice jeune public : Magali Condaminas
Tel : 05.53.05.94.60 Email : magali.condaminas@perigueux.fr

Chargées des relations publiques : Marie Dalbavie-Lapouge
Tel : 05.53.53.18.71 Email : marie.dalbavie@odyssee.perigueux.fr

Accueil des compagnies : Sophie Dalpan
Tel : 05.53.53.64.76 Email : sophie.dalpan@odyssee.perigueux.fr

Billetterie : Emmanuelle Hebert
Tel : 05.53.53.18.71 Email : emmanuelle.hebert@odyssee.perigueux.fr

Comptabilité : Corine Martine
Tel : 05.53.53.45.87 Email : corine.martine@perigueux.fr

Horaires

Lundi : 13h30 - 17h30

Du Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 17h30

Horaire des représentations : 20h30

En journée pour les représentations jeune public.

L'EQUIPE TECHNIQUE

Directeur technique : Jean Christophe Fournier
Tel : 05.53.53.45.51 / 06.13.61.34.63 Email : jean-christophe.fournier@odyssee.perigueux.fr

Directeur technique Adjoint : Pascal Brudy
Tel : 05.53.53.18.71 / 06.16.66.82.20 Email : pascal.brudy@odyssee.perigueux.fr

Régisseur général Le Palace : Christophe Borie
Tel : 06.81.15.71 .71 Email : christophe.borie@perigueux.fr

Technicien de plateau : Théo Gagnon :
Tel : 06 13 59 80 48 / email : laudinie.theogag@gmail.com

Régisseur son : Vincent Robert
Email : vincent.robert@odyssee.perigueux.fr
Régisseur plateau : Hamid Chahboune
Email : hamid.chahboune@odyssee.perigueux.fr
Régisseur lumière : Bastien Geneste
Email : bastien.geneste@odyssee.perigueux.fr
Responsable catering : David Idziak
Email : david.idziak@perigueux.fr
Techniciens polyvalents : Felix Marty, Lou Baylet

Horaires de travail :

9h00 – 13h00 / 14h00 - 18h00 / 19h00 – 23h00
(Horaires modifiables le soir avec l'accord de l'équipe technique)

CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

E.R.P. de type L, de 4^{ème} Catégorie,

Jauge public : 207 personnes

Espace scénique adossé

Seuls les décors classés M1 ou B-S2, d0 sont autorisés

PLATEAU

SCENE

- Scène en aggloméré sur madriers sans pente.
- Ouverture au cadre de scène : 11m.
- Hauteur du cadre : 5m 70.
- Profondeur utile depuis le bord de scène : 7m 50.
- Hauteur sous perches : 7m.
- Hauteur de la scène : 0m.
- Distance mur à mur : 14m (cour, jardin)
- Distance utile entre poteaux : 12m 50 (cour, jardin)
- Charge admissible sur scène : 500kg / m2

EQUIPEMENT SCENIQUE

- 14 perches motorisées de 12m de longueur CMU 200kg, commandées par un moteur unique sur rail, Leblanc scénique T72 (perches numérotées de P1 à P14)
- 1 pont fixe triangulé de 500 aluminium, de face, en fond de salle, CMU 300kg.
- 1 Rideau de scène rouge en 2 parties sur patience motorisée ouverture à la grecque.

FRISES NOIRES

- 6 de 12m x 1,50m

PENDRILLONS NOIRS

- 12 de 7m x 1,50m
- 2 demi-fond noirs 6m 50 x 7m

Plans disponibles en téléchargement sur le site internet de l'Odyssée
www.odyssee.fr

ACCES DECORS

- Zone de déchargement sur stationnement réservé rue Bodin
- Accès à cour par des escaliers
- Portes d'accès décors hauteur : 4,10m largeur : 1,40m

LOGES

- 1 loge, au niveau de la scène, de 5 personnes.
- Toutes les loges sont équipées de miroirs.
- Toilettes au niveau de la scène.
- Pour les habilleuses, Il existe 1 fer à repasser, 1 machine à laver le linge, 1 sèche-linge, divers portants.

LUMIERE

Eclairage de salle graduable

PUPITRE

- 1 jeu d'orgue Congo Kid AVAB (256 circuits)
- 1 jeu d'orgue ADB PHENIX

GRADATEURS

- 96 X 2 Kw circuits numériques ADB en armoire (local gradateur)

PROJECTEURS

- 40 PC CANTATA 1kw
- 20 PAR 64
- 7 Découpes DW105 ADB 15/38 ADB
- 9 Découpes 613SX 1kw RJ 28/54 (iris, porte, gobos)

Le réglage des projecteurs se fait de préférence par nos techniciens à partir d'une échelle stabilisée mobile

SON

DIFFUSION EN SALLE

- 2 L.ACOUSTICS 12XT
- 2 L.ACOUSTICS 8XT
- 2 L.ACOUSTICS SB18

AMPLIFICATION

- 2 LA4X

CONSOLE

- YAMAHA 01V96

PERIPHERIQUES

- 2 égaliseurs 2 x 31 bandes
- 2 lecteurs CD TASCAM pro avec auto pause

MICROS

- 1 SM58 FILAIRE
- 1 SM58 HF

INTERPHONIE

- Interphonie filaire 3 postes

DIVERS

- 2 Enceintes Boses + amplification
- 2 pupitres Manhasset noirs

-2tables PVC blanches 180x75

SECURITE

Licence entrepreneur de spectacle
Titulaire de la licence : Mme Chantal Achilli Directrice Odyssée
Licences :
N° 1 – 240 746 T1
N° 2 –240 747 T2
N° 3 –240 748 T3

SECURITE AUX PERSONNES

- Tous les personnels sont formés aux premiers secours SST, AFPS
- Il existe du personnel formé SSIAP1

DECORS

- Fournir impérativement la fiche technique du spectacle et les attestations de conformités de classement au feu avant votre venue.
- Les matériaux interdits sont les suivants : Tissus en nylon, sacs plastiques, velums, polyester, carton.
- Il ne sera pas accepté de tissus dont le classement de comportement au feu n'est pas identique ou supérieur à M 1.
 - Les artifices ou flammes nues sont interdits.
 - Les accessoires tels que : les armes à feu, ou armes blanches non factices sont interdites.
 - Les bouteilles de gaz sont formellement interdites.

Le théâtre de l'Odyssée ayant une capacité très réduite de stockage, merci de préciser tous les éléments qui ne servent pas directement au jeu et qui doivent être stockés dans nos locaux.

NOTE : toutes les installations particulières notamment avec usage de matériels pyrotechniques feront l'objet d'une étude spécifique par la direction technique. N'hésitez pas à nous faire part de vos contraintes de mises en scène ou autre afin que nous puissions étudier les dérogations possibles.

HABILITATIONS

Afin de répondre aux obligations réglementaires de sécurité, seuls les personnels habilités du théâtre, ont le droit d'utiliser les matériels scéniques.

Les personnes extérieures étant amenées à utiliser dans le cadre d'un spectacle, des installations de l'établissement, devront pouvoir justifier de leurs habilitations et autorisation de conduite au directeur technique ou de son représentant.

Si vous utilisez des moyens ou des accessoires de levage propres à l'accroche de vos éléments de décor, prévoir les certificats de conformités et les rapports de vérification.

Tout matériel demandé qui ne serait pas sur cette liste sera à la charge du producteur (sauf négociations en amont et accord des 2 parties)

RESTAURATION

- Les traiteurs devront impérativement utiliser des dispositifs de cuissons électriques.